



Circulaire n° 3810

Circulaire

aux administrations communales
et
aux syndicats de communes

Objet : COVID-19 – Circulaire n° 3810 - Suspension de délais en matière d'environnement

Madame la Bourgmestre, Monsieur le Bourgmestre,
Madame la Président, Monsieur le Président,

Je vous prie de bien vouloir trouver en annexe une circulaire de Mme la Ministre de l'Environnement et du Développement durable concernant l'objet sous rubrique.

Veillez agréer, Madame la Bourgmestre, Monsieur le Bourgmestre, Mme la Présidente, M. le Président l'expression de ma parfaite considération.

La Ministre de l'Intérieur

Taina Bofferding